

Union
syndicale

Solidaires & égales

144 Bd de la Villette 75019 Paris

Tél : 01 58 39 30 20

Courriel : contact@solidaires.org

Fax : 01 43 67 62 14

Site : www.solidaires.org

Bulletin n°15 - février 2016

« Grève des femmes » le 8 mars 2016,

Journée internationale de LUTTES pour le droit des FEMMES !

Pourquoi le 8 mars ?

C'est la journée internationale de lutte pour le droit des femmes. Historiquement c'est en 1910 que Clara Zetkin (révolutionnaire allemande), lors du congrès international des femmes socialistes, proposa d'organiser chaque année une journée internationale de la femme. Mais ce n'est pas la journée de « la » femme (symbole de la féminité) comme les médias se complaisent à le répéter. Il n'y a pas une femme, mais des femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année pour l'égalité !

Pourquoi se battre ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent malgré des batteries de lois !

Et ceci malgré les luttes menées par les femmes qui ont permis aux femmes d'accéder au travail, à l'indépendance vis-à-vis du conjoint, à la contraception, à l'IVG, à la reconnaissance et la condamnation du harcèlement sexuel, des violences faites aux femmes...

→ **En 2016, l'égalité n'est toujours pas là : il y a encore des combats à mener**

Au travail :

Nous gagnons 19,2 % de moins que les hommes dans le secteur privé (écarts de salaires nets mensuels) avec 7 % « non expliqués » et qui relèvent de la discrimination pure. Dans la fonction publique, les écarts de rémunération sont de 14 % à l'État, de 10 % en

Territoriale et de 21 % dans la fonction publique hospitalière.

Les retraites :

Le montant moyen de nos pensions est de 967 euros, tandis qu'il est de 1617 euros pour les hommes, soit une différence de 40 % !

Les « tâches » domestiques :

Les hommes y consacrent 2h13 par jour (6 minutes de plus qu'en 1986 !), tandis que nous y consacrons 4h01 (gain d'une heure depuis 1986)... Cela a un impact certain sur nos carrières, sur notre temps libre, sur nos investissements militants et politiques.

Les violences faites aux femmes :

Un viol est déclaré toutes les 40 minutes, une femme meurt sous les coups de son compagnon (ou ex) tous les 2 jours et demi... et un quart des agressions sexuelles ont lieu au travail.

→ **Plus que jamais, dénonçons toutes les régressions qui nous touchent**

Les politiques néo-libérales austéritaires :

Nous sommes les principales victimes de la précarisation et la flexibilité du travail (travail du dimanche... suppression du rapport de situation comparé), de la baisse des dépenses publiques (services publics enfance, 150 centres IVG fermés en dix ans, associations féministes appauvries, existence du planning familial menacé) !

Les extrémistes et intégristes de tout poil :

Ceux et celles qui prônent le retour d'un ordre moral ou religieux, qui voudraient revenir sur les acquis en matière d'IVG, nous cantonner au « rôle » de mère et d'épouse soumise, qui instrumentalisent les luttes féministes pour légitimer leurs propos et politiques xénophobes.

Pourquoi une « grève des femmes » ?

C'est par un appel à la grève, outil de lutte syndicale que Solidaires, avec le CNDF (collectif national pour le droit des femmes) entendent remettre la lutte sur le devant de cette journée et enclencher une dynamique de mobilisation partout où c'est possible.

Il s'agit de montrer que notre lutte est légitime, et qu'elle prend de l'ampleur et ce sur plusieurs années : on ne se fixera pas sur un chiffre de grévistes, mais bien sur des mobilisations qui devront s'amplifier sur le territoire et en actions visibles.

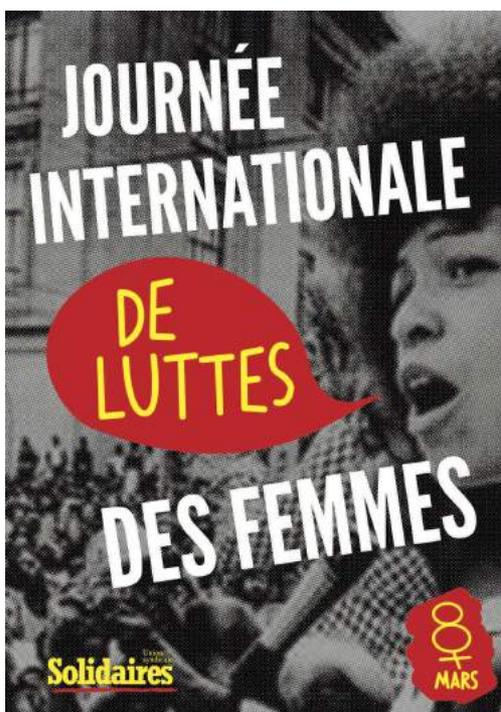
C'est quoi une grève des femmes ?

Ce sont des actions multiples et qui se veulent créatives pour donner une réelle visibilité à ces luttes. Elles vont :

D'une cessation symbolique, d'une rupture des habitudes : grève du ménage, des tâches quotidiennes, de toutes les tâches ménagères, éducatives encore très majoritairement dévolues aux femmes, et allant jusqu'à la grève des relations sexuelles (car la sexualité quand les partenaires ont envie, c'est tellement mieux !)...

...jusqu'à la grève, la cessation d'activité sur le lieu de travail, là où des collectifs de femmes peuvent se mettre en place, là où les femmes subissent des inégalités salariales, ou là où elles subissent un harcèlement sexuel, ou là encore où les stéréotypes et le sexisme sont leur quotidien.

Toutes les actions n'ont d'intérêt que si elles sont visibles



Distributions de tracts sur le lieu de travail, pointant les inégalités, les situations sexistes dans l'entreprise, dans les services... Des demandes d'audience aux patrons, aux directeurs, des Assemblées générales ! Des badges, des jets de gants mappas et de balais... tout peut s'envisager, soyons créatives !

Et les hommes alors ?

Il ne s'agit pas d'exclure les hommes, car heureusement les hommes pro-féministes existent ! Mais ce sont les femmes les premières victimes de ces inégalités, il est donc aussi logique que cette journée soit l'expression d'une prise en charge de cette lutte par les femmes elles-mêmes. Les hommes peuvent témoigner de leur soutien.

Il faut aussi rajouter que ces luttes pour le droit des femmes ont des bénéfices pour les hommes... comme pour les hommes : aménagements des conditions de travail, des temps de travail, proximité familiale, conditions d'évolutions des carrières... qui profitent à tous et toutes.

Qui appellera à la grève des femmes ?

Solidaires a initié dès 2014 cette démarche volontariste de replacer la lutte au coeur du 8 mars. Il appartient à l'ensemble des syndicats de Solidaires, de déposer des préavis de grève, de discuter nationalement, localement pour savoir quelle forme prendra la grève sur les lieux de travail, ou quelles mobilisations sont possibles. Pour la fonction publique, Solidaires Fonction Publique pourra déposer le préavis.

Toutes les initiatives devront aussi remonter à Solidaires pour leur donner le plus de visibilité possible ! Le Collectif national pour le droit des femmes (CNDF) s'associe d'ores et déjà à cet appel, ce qui lui donne un poids certain, et la démarche est bien sûr ouverte aux autres syndicats désirant s'inscrire dans ces actions. Un texte d'appel est en cours de finalisation.

Parallèlement, un travail autour d'un texte unitaire sur le 8 mars est en cours avec la CGT (la CFDT s'étant déjà retiré de l'initiative d'un texte).

Histoire : ces grèves des femmes de 14...

En pleine guerre, des grèves de femmes !

A l'arrière, les conditions de travail restent très dures tant pour les hommes que pour les femmes. Les pénuries concernent toutes les denrées du minimum vital. Certaines femmes meurent sur le lieu de travail tant elles se restreignent pour nourrir d'abord les enfants. D'autres ne reviennent pas au travail le lundi, mortes d'épuisement et de froid dans leurs pauvres mards. Depuis le début de la guerre, le coût de la vie a beaucoup augmenté.

Les femmes représentent plus de 39 % de la main d'œuvre. Les hommes sont au front. N'est-ce pas le moment pour investir des emplois jusque-là réservés aux hommes et interdits aux femmes ? N'est-ce pas le moment aussi d'obtenir un salaire égal aux hommes ? Les féministes revendiquent aussi une meilleure formation professionnelle. Gabrielle Duchêne fonde le 19 juillet 1915 le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme, organisation liée à la CGT. Malgré la loi et les rapports établis par des féministes comme Cécile Brunschvicg, Jeanne Bouvier ou Marguerite Durand, la loi n'est pas appliquée, les moyens manquent. Ce Comité encourage les ouvrières à se défendre, en particulier contre l'avilissement des salaires. En effet, l'écart salarial entre homme et femme reste de 20 à 30% : cette différence est toujours d'actualité en 2015. Les syndicats jugent les ouvrières incapables d'une action revendicative. Et l'expression d'Alphonse Merrheim, secrétaire des métaux CGT, en décembre 1916, est significative de l'état d'esprit dans la CGT: "Quelle que soit l'issue de la guerre, l'emploi des femmes constitue un grave danger pour la classe ouvrière. Lorsque les hommes reviendront du front, il leur faudra lutter contre ces dernières qui auront acquis une certaine habileté et toucheront des salaires différents. "

Les femmes développent aussi des grèves - en période de guerre !- comme celles des midinettes et des munitionnettes.

Le 14 mai 1917, dans un atelier de couture à Paris, des midinettes, surnommées ainsi parce qu'elles prennent le repas du midi sur le pouce, entameront une grève de 14 jours car elles viennent d'apprendre que leur semaine sera amputée du samedi après-midi faute de commandes des grandes dames oisives de la société en ces temps de guerre. 250 couturières perdent ainsi une demi-journée de salaire alors qu'elles savent qu'en

Grande-Bretagne leurs consœurs bénéficient de la « semaine anglaise » sans perte de salaire. Elles revendiquent le paiement intégral du samedi et une indemnité de vie chère de un franc par jour. Elles seront 10 000 couturières grévistes. L'Humanité décrit ces milliers d'ouvrières, derrière leurs pancartes improvisées : « Les corsetières arborent fièrement une jarretelle en soie bleu; une plume d'autruche indique le groupe des plumassières; les employées de banque ont collé sur un carton l'affiche du dernier emprunt. [...] Nos vingt sous ! La semaine anglaise ! » Parti d'une revendication salariale et accueilli avec bienveillance, le mouvement débouchera sur le vote d'une loi instaurant la semaine de cinq jours et demi et l'ébauche de ce qui deviendra les conventions collectives.

Le thermomètre social est bien remonté depuis que l'union sacrée de 1914 l'a fait geler : 17 grèves en 1914, une centaine en 1915 et déjà 300 en 1916. Durant l'année 1917, 694 grèves affectent l'économie de guerre; elles sont menées essentiellement par des femmes et des jeunes hommes.

Le secteur du textile est souvent en pointe. Quand les midinettes descendent dans la rue, leur mouvement fait sourire les passants. Avec leurs belles robes noires et leurs élégants chapeaux, elles se dirigent vers les Grands boulevards où elles entraînent d'autres maisons de couture. Elles sont bien décidées et obtiennent gain de cause.

Quant aux munitionnettes, la grève démarre en mai 1917 dans l'usine Javel de Citroën. Celles-ci représentent la moitié du personnel. Dans les ateliers, 90% des ouvriers sont des ouvrières. Elles réalisent les tâches les plus déqualifiées et les plus sales : dégraisage des obus à l'acide, soudure...

Chaque obus pèse 7 kilos. La munitionnette soupèse en un jour 35 000 kg. Alors que les cadences sont infernales, les ouvrières touchent un salaire inférieur de moitié à celui des hommes. Les patrons se justifient en faisant valoir que le salaire des femmes n'est après tout qu'un salaire d'appoint. À l'issue d'une grève massive, les munitionnettes de Javel obtiennent la réduction de la journée de travail à 10 heures, un jour de repos tous les quinze jours et une revalorisation de leur salaire, qui reste inférieur de 25 % à celui des hommes. Les munitionnettes entraîneront des hommes dans leurs luttes.

Une lettre d'une munitionnette, à son fiancé sur le front est interceptée le 5 juin 1917 par la censure postale : « J'approuve les poilus qui ne veulent plus rien savoir de la guerre. A Paris, les grèves succèdent aux grèves et les poilus permissionnaires sont contents ». Et elle lui écrit la chanson entonnée dans les manifestations, notamment celle du 18 mai 1917 des midinettes : « Et l'on s'en fout/ On aura la semaine anglaise/ et l'on s'en fout/ on aura les vingt sous ! »

Dans les usines de guerre, les femmes réclament des heures d'embauche et de débauche compatibles avec les passages des moyens de transport, des locaux adaptés aux manutentions, au travail d'usinage et aux variations de température, des locaux pour déjeuner le midi.

D'autres grèves éclateront en 1917, suivant de près les mutineries sur le front. A Rennes, par exemple, le 5 juin 1917, 2000 à 3000 femmes quittent l'arsenal pour

demander une augmentation de salaire. La grève s'est ensuite étendue au personnel masculin.

Aussi spectaculaire, le coup d'éclat des ouvrières de la poudrerie de Saint Médard en Médoc : elles arrêtent des trains transportant les ouvriers. Le syndicat des métaux les soutiennent. Ce syndicat départemental est animé par Georges Gaye, pacifiste, et Jean Mandes-France, anarchiste. C'est à eux que l'on doit en Gironde l'émergence d'un syndicat d'ouvrières d'usines de guerre.

Extrait de Celles de 14 : la situation des femmes au temps de la grande boucherie. Hélène Hernandez. Les éditions libertaires, 2015

<http://editions-libertaires.org/?p=821>

Et avant 14, d'autres dates à connaître

1903 → Série de longues grèves à Mazamet dans le textile.

Les délainieuses ont tenu 108 jours.

1905 → 4 000 sardinières de Douarnenez se mettent en grève pour ne plus être payées aux pièces mais à l'heure.

Menaces du clergé à l'égard de celles qui se laisseraient entraîner par le syndicat qui enregistre 1 500 adhésions.

1906 → Les fileuses des Cévennes se mettent en grève, le mouvement s'étend à toute la région et regroupe près de 5 000 femmes.

Elles obtiennent 10 centimes d'augmentation.

1907 → Les 500 « cabannières » de Roquefort qui travaillent à la manipulation des fromages dans des caves glaciales se mettent en grève.

1909 → Grève au central téléphonique de

Paris-Archives.

Le distingué Ministre des PTT de l'époque, M. Si-myran, devant les « dames téléphonistes » qui ont lâché leurs appareils, s'écrie : « Tas de putains, vous allez reprendre le travail ! »

1910 → Un mouvement parti de la maison de confection Esders dure 45 jours.

1911 → Grève de 20 jours des blanchisseuses de Chaville.

1913 → Une nouvelle grève des femmes de la sucrerie Lebaudy retient l'attention de toute la presse ouvrière.

Sources :

Des exemples de grèves de femmes avant 1914, d'après Madeleine Guilbert. Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914. Présentation et commentaires de documents pour une étude du syndicalisme féminin (Travaux du Centre d'études sociologiques), Éd. du CNRS. 1966.

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinfemmes@solidaires.org